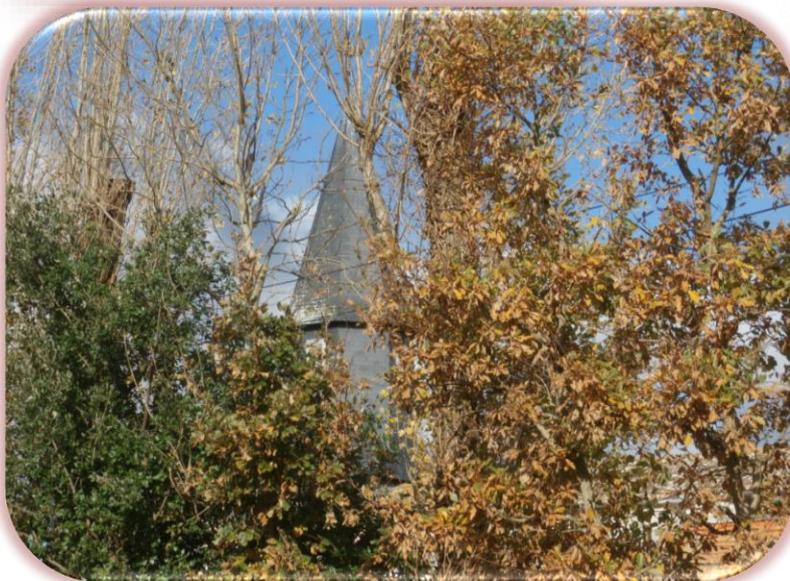


BALANZAC



Bulletin Municipal



Décembre 2023



LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au seuil de la nouvelle année, je vous présente en mon nom et celui du Conseil Municipal nos vœux de santé, de bonheur et de réussite et souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants !

J'en profite pour vous faire part de la Cérémonie **des Vœux qui aura lieu le samedi 6 janvier 2024 à 18h30 à la Salle des Fêtes.**

Sachez que je me rends disponible pour rencontrer chaque Balanzacaise et Balanzacais qui le souhaite. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du Secrétariat de la Mairie.

Cette année, nous avons effectué les travaux suivants :

- Pose columbarium et table de signature au cimetière.
- Travaux école (création d'une réserve et changement de la porte du hall).
- Achat tableau numérique pour l'école maternelle.
- Changement des radiateurs de la petite salle.
- Remplacement des horloges de réglage de l'éclairage public.
- Achat des décorations de fêtes.
- Achat tracteur tondeuse.

Les projets 2024

- Aménagement de sécurité de l'agglomération sur la RD 728.
- Plan et logiciel du cimetière.
- Accessibilité bâtiments communaux.
- Peinture façade logement du 68 Route de l'Océan.
- Pose bâche incendie La Moulinette.
- Extension zonage assainissement Les Suires.

Tout au long de l'année, vous pouvez trouver sur le site de la Mairie www.balanzac.fr les informations concernant la vie communale et associative.

Je tiens à remercier l'ensemble du Personnel Communal, les membres du Conseil Municipal, les membres des Associations qui nous apportent une aide efficace pour l'entretien de la Commune, l'accueil de la Mairie, l'encadrement des enfants au sein de notre école et l'embellissement de notre environnement.

Pour conclure, permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Une pensée particulière à toutes celles et ceux qui ont perdu un être cher et qui se trouvent diminués par des problèmes de santé.

Le Maire,
Dominique BERNARD

MAIRIE

70 Route de l'Océan

17600 BALANZAC

Tél 05 46 94 72 30

Email
Site internet

mairie@balanzac.fr
www.balanzac.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h
Jeudi et samedi de 9h00 à 12h00

Les élus

Monsieur Dominique BERNARD	Maire	05 46 94 75 40 06.07.97.38.38	sarl.bernard.dominique@orange.fr
Monsieur Bernard COMPAN	Adjoint	05 46 94 70 21 06.20.23.05.16	marynard.compan@free.fr
Monsieur Philippe DUTREUIL	Adjoint	05 46 94 40 32 06.78.76.61.18	philippe.dutreuil@wanadoo.fr
Madame Maryse GOMBAUD	Adjointe	05 46 94 74 83 06.82.81.45.45	marysegombaud@orange.fr
Madame Christelle BERNARD	Adjointe	06.73.40.30.07	carronchristellecc@hotmail.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

EXTRAIT DES MINUTES MUNICIPALES

Séance du 27 juin 2023

PROJET AMENAGEMENT DE SECURITE RD728

Monsieur le Maire informe que le mardi 20 juin, Monsieur Corentin TAUNAY, responsable ingénierie du Conseil Départemental est venu nous informer sur l'avancée du projet de la mise en sécurité de la traversée de Balanzac. Des plans d'aménagement ont été présentés aux élus, à savoir : La voie d'évitement du lotissement les Erables.

La prise en compte du cheminement piéton de l'arrêt bus jusqu'à la traversée piétonne par la création d'un trottoir rue de l'Eglise.

Proposition de reprise du muret existant au droit de l'école afin d'améliorer la giration des véhicules rue de l'Eglise.

Reprise des bétons bitumineux plus larges afin d'effacer un passage piéton existant.

Augmentation des surfaces des espaces verts.

Monsieur le Maire a indiqué qu'il existe au droit du muret de l'école l'assainissement autonome de l'établissement.

Celui-ci n'étant plus aux normes, Monsieur le Maire indique que cela sera l'occasion de refaire cet assainissement avant la réalisation de l'aménagement de sécurité.

La Mairie renouvellera une partie du réseau de collecte des eaux pluviales lors de la mise aux normes de l'assainissement de l'école (carrefour RD728-rue de l'Eglise). Le Département se repiquera sur ce réseau créé afin de raccorder les écoulements de la cour de l'école.

Lors de la précédente réunion, les élus avaient souhaité un aménagement de sécurité afin de marquer l'entrée du bourg. Le Département propose un aménagement similaire à celui réalisé à proximité de la Mairie, ce qui permettra également de sécuriser la traversée piétonne existante.

Une convention étude intégrant les trois aménagements sera envoyée à la Mairie au titre du programme d'aménagement de traverse en agglomération, conformément aux dispositions de la délibération du 19 décembre 2013 de l'Assemblée Départementales avec une participation financière de la commune de Balanzac de 30 %, sur la base d'un coût d'opération estimé à 150 000 € HT.

TRANSFERT DE POUVOIR DE POLICE DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Considérant la pertinence du maintien de la gestion de la police de la publicité extérieure à l'échelle communale,

Considérant la nécessité de cette décision expresse municipale dans le respect du code générale des collectivités territoriales ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : de s'opposer au transfert de la compétence de police de la publicité extérieure à la communauté de communes Cœur de Saintonge, conformément à la réglementation,

Article 2 : La présente délibération sera adressée au préfet et au président de la communauté de commune Cœur de Saintonge.

SUPPRESSION POSTE ET CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Considérant le souhait de démission de l'adjoint technique pour la mission de ménage dans les salles municipales pour 3/35^{ème},

Compte tenu de la nécessité de saisir le Comité Social Territorial du CDG17 car la diminution du temps de travail est supérieure à 10 % du temps hebdomadaire du poste soit de 19/35^{ème} à 16/35^{ème}.

Considérant la date du prochain Comité Social Territorial qui est fixé au 21 septembre 2023.

Selon l'avis du Comité Social Territorial qui est fixé au 21 septembre 2023.

Selon l'avis du Comité Social Territorial, le poste d'adjoint technique à 19/35^{ème} sera supprimé et remplacé par un poste d'adjoint technique à 16/35^{ème} (cuisinière) et un poste d'adjoint technique à 3/35^{ème} (ménage des salles).

Le Conseil Municipal projette donc de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante au 1^{er} octobre 2023 :

Filière Administratif

Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe – catégorie C – Effectif 01 – 33 heures.

Adjoint Administratif Contrat Aidé – Effectif 01 – 28 heures

Filière Technique

Agent de Maitrise – Catégorie C – Effectif 01 – 35 heures.

Adjoint Technique (cantinière) – Catégorie C – Effectif 01 – 16 heures.

Adjoint Technique (aide cantine) – Catégorie C – Effectif 01 – 8.10 heures

Adjoint Technique (entretien voirie) – Catégorie C – Effectif 01 – 20 heures.

DEMANDE AIDE DEPARTEMENTALE AU TITRE DE LA VOIRIE COMMUNALE ACCIDENTOGENE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux peuvent susciter l'aide départementale pour travaux sur voirie communale accidentogène.

Monsieur le Maire indique que le devis présenté par le Syndicat Départemental de la voirie, s'élève à :

- Montant HT : 17 800,00 €

- Montant TTC : 21 360,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter l'aide départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ATTRIBUTION NUMEROS DE RUES

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'attribuer un numéro de rue en raison de la rénovation d'une partie d'un bâtiment en habitation sur la parcelle cadastrée C36 au Maine Grolier.

Parcelle B36 en partie : 17 bis rue du Maine Grolier.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

AMENAGEMENT URBAIN DU CENTRE BOURG

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la vétusté et de la dangerosité des barrières urbaines du centre bourg protégeant les espaces mairie, commerce et salles polyvalentes.

En effet, les barrières existantes sont en très mauvais état, elles sont rouillées et sont donc dangereuses.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis de la société ATECH pour 50 barrières d'un montant de 14 580,00 € HT.

Le Conseil Municipal décide de présenter un dossier de demande de subvention au Conseil départemental dans le cadre de l'aide aux petites communes et notamment l'amélioration du cadre de vie.

Le montant de l'achat des barrières s'élève à 14 580,00 € HT. La dépense est inscrite au budget primitif 2023 en section d'investissement à l'article 2152.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

TARIF EMPLACEMENT FOIRE AUX PUCES ET REPAS ECLADES

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de la foire aux puces et repas Eclades du 20 août 2023 soit :

Emplacement : 2,00 € du ml.

Repas Eclades Adultes : 20,00 €

Repas Eclades Enfants : 10,00 €

AIDE AUX COMMUNES DE CHARENTE-MARITIME SEISME DU 16 JUIN 2023

Monsieur le Maire donne lecture d'un message de l'Association des Maires de Charente-Maritime concernant les communes de Charente-Maritime touchés par le séisme du 16 juin 2023.

Dans le but de venir en aide aux communes touchées, le Conseil Municipal décide d'attribuer 150,00 €.

Cette dépense sera prévue à l'article 65138 du budget 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Consommation électrique des salles polyvalentes

Afin de pouvoir fixer un tarif de l'électricité des salles polyvalentes (chauffage ou climatisation), les élus souhaitent qu'un relevé soit fait avant et après location. La climatisation sera mise à partir de 27° / 30° extérieur et programmée à 26° dans la salle.

Acquisition tracteur tondeuse

Le Conseil Municipal décide d'acquérir le tracteur tondeuse KUBOTA pour 20 364 € TTC aux Etablissements Georget de Saujon.

Logiciel Cimetière

Le Conseil Municipal décide de signer le devis de SOLURIS pour l'installation du logiciel cimetière MARBRE de l'éditeur NEOCIM. Ce logiciel permettra de refaire la cartographie du cimetière, de répertorier les données des inhumés et des concessions.

Séance du 28 septembre 2023

PRESENTATION DU PROJET DE LOTISSEMENT SUR LE TERRAIN DES CONSORTS GUIMBERTEAU VILLAGE DES SUIRES

En présence de Monsieur Stéphane DEVOUGE Géomètre chargé du projet et Monsieur Matthieu BOYER responsable du service urbanisme de la Communauté de Commune de Saint-Porchaire. Monsieur DEVOUGE présente le projet en expliquant que Monsieur le Maire a fait remonter un problème important d'écoulement des eaux.

Il est demandé à Monsieur DEVOUGE de revoir le projet compte tenu que le lot n°1 est en point bas et demande donc un règlement spécifique d'où l'importance du drainage des eaux avec création d'un avaloir. Monsieur le Maire précise qu'il a demandé un devis à l'entreprise TP JOLY pour le réseau pluvial concernant l'écoulement de la voirie communale. Les travaux de cet aménagement est chiffré à 14 622.32 € TTC. Il est également signalé que le seul accès de ce lotissement est l'impasse des Suires, il sera donc nécessaire d'aménager et de réglementer par un sens prioritaire de la sortie du lotissement.

Monsieur le Maire souhaite également qu'il n'y ai pas de rejet dans le forage sur le lot B.

De nouveaux plans seront proposés à l'instruction compte tenu du délai qui est fixé au 3/11/2023.

RESTAURATION REGISTRES ETAT CIVIL

Désireux de préserver l'état des registres anciens, le Conseil Municipal DECIDE la restauration de deux registres d'Etat Civil (décès 1843-1862 et 1863-1880).

Les devis présentés par l'entreprise « l'Atelier QUILLET », conforme au respect des documents anciens s'élèvent à 746.60 € HT et hors frais de port et assurance, suivant l'avis des Archives Départementales. Une subvention de 50 % peut être attribuée par le département au titre de la restauration des documents d'état civil anciens.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, RETIENT les devis de l'Atelier QUILLET.

SOLLICITE du Conseil Départemental une subvention au titre de la restauration de documents d'état civil anciens.

La dépense sera inscrite à la section d'investissement, article 216.11. Le financement sera assuré à l'aide de fonds propres et de la subvention précitée.

TARIF LOCATION SALLE

Monsieur Philippe DUTREUIL n'a pas pris part au vote car il s'agit d'une demande de sa conjointe.

Monsieur le Maire fait part d'une demande de Madame Margareth DUTREUIL, sophrologue, qui demande à utiliser la petite salle pour ses cours de sophrologie le mardi soir de 19h15 à 20h30.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette demande et décide de maintenir le montant de la location de la salle à 3.10 € la séance. Une nouvelle convention sera établie.

REVISION TARIFS LOCATION DES SALLES

Le Conseil Municipal décide de réviser les tarifs de locations des salles municipales. Ceux-ci seront applicables au 1^{er} octobre 2023.

Petite Salle

<i>Temps de Location</i>	<i>Tarifs Commune</i>
1 soirée ou 1 après-midi	74 €
1 journée	115 €
2 jours	160€
Association Commune	22 €
<i>Temps de Location</i>	<i>Tarifs Hors Commune</i>
1 soirée ou 1 après-midi	100 €
1 journée	163 €
2 jours	228 €
Location armoire à vaisselle : 50 €	
Location partielle vaisselle : 20 €	

GRANDE SALLE

<i>Temps de Location</i>	<i>Tarifs Commune</i>
Du Samedi matin au Lundi matin	242 €
Du Vendredi après-midi au Lundi matin	378 €
Association Commune (manifestations non payantes)	37 €
(manifestations payantes)	216 €
Association Hors Commune	273 €
Tarif location lave-vaisselle (commune)	50 €
(hors commune)	60 €
(association communale)	21 €

DEMANDE DE LOCATION PAR MX CROSS NANCRAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur MENETEAU Président de l'association MX Cross de Nancras a déposé une demande de location des salles polyvalentes et des extérieures pour le week-end du 21 au 23 juin 2024 afin d'organiser des concerts extérieurs et un salon du tatouage dans la salle.

Cette manifestation susceptible d'amener de nombreux visiteurs va impliquer de prendre des garanties supplémentaires :

- Etat des lieux précis avec photos.
- Chèque de caution de 3000 €.
- Accord des services de la Préfecture.
- Organisation d'un service de sécurité.

DON FINANCIER POUR LE SEISME AU MAROC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'appel à la solidarité de l'Association des Maires de France concernant le séisme au Maroc. Afin de venir en aide aux populations ayant subi d'importants dégâts matériels, l'AMF s'associe aux opérations de Cités Unies France et la création d'un fonds de solidarité dédié.

L'AMF relaye l'ouverture du FACECO « MAROC », le fonds de concours du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, qui permet aux collectivités territoriales françaises d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires.

Le Conseil Municipal décide de verser 150 € à l'Association des Maires de France pour le soutien aux populations Marocaines.

Cette dépense sera prévue au compte 65138.

SUBVENTION AU RESEAU D'AIDES AUX ELEVES EN DIFFICULTES

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Françoise GOMIS psychologue scolaire rattachée administrativement au secteur de COZES et Madame Lory HILLAIRET, enseignante spécialisée chargée des aides à dominante pédagogique.

Elles interviennent sur les écoles de Meursac, Saint-Romain de Benêt, Saint-Palais sur mer, l'Eguille, Saint Sulpice de Royan, Cozes, Grézac, Corme Ecluse, Balanzac, Sablonceaux et Nancras. C'est un secteur rural de 1266 élèves répartis sur 11 communes.

Au vu de sa mission, le budget annuel de fonctionnement nécessaire est de 1899 €, ce qui représente une subvention de 58 € pour Balanzac.

De plus une subvention exceptionnelle tous les 3 ans est demandée pour l'acquisition et le renouvellement des tests d'évaluation psychologique, ce qui représente 61 € pour Balanzac.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette participation de 119 € qui sera prévue à l'article 65738.

DEMANDE DE PANNEAU DIRECTIONNEL POUR LES VERGERS DE BIGUENET

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'entreprise Les Vergers de Biguenet qui souhaite poser un panneau directionnel sur un support appartenant à la Commune. Le Conseil Municipal donne son accord.

REMISE EN ETAT DU SITE EOLIEN DES ROUCHES

Dans le cadre du développement du projet éolien, la commune a conclu une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes sur les parcelles dont la commune est propriétaire.

Après finalisation des études environnementales et validation des implantations les parcelles sises à Balanzac, cadastrées ZH28 et ZH29 sont concernées par la mise en place de câbles électriques et de chemins d'accès.

En application de la réglementation en vigueur, la Société d'Energie des Rouches, filiale du groupe WPD prépare un dossier de demande d'autorisation environnementale qui doit être déposée auprès de l'administration dans les prochaines semaines.

Aux termes de l'article D.181-15-2, L, 11 du code de l'environnement « pour les installations à implanter sur un site nouveau » le porteur de projet doit joindre à sa demande « l'avis du propriétaire lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, sur l'état dans lequel devrait être remise le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

C'est dans ce cadre que WPD sollicite notre avis sur l'état dans lequel les parcelles susmentionnées devront être mises lors de la cessation d'exploitation du parc éolien.

Cette remise en état sera réalisée conformément aux prescriptions de l'arrêté du 26 août 2011 modifié qui prévoit les conditions très précises pour les opérations de démantèlement des parcs éoliens.

1/ Démantèlement des installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que des câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison.

2/ Excavation de la totalité des fondations jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux. Par dérogation, la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au Préfet démontrant que le bilan environnement du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable et 1 mètre dans les autres cas. Les fondations excavées seront remplacées par des terres de caractéristique comparables aux terres en place à proximité de l'installation.

3/ Remise en état du site consistant en un décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 cm et remplacement par des terres de caractéristique comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si la commune souhaite son maintien en l'état.

Dans le cas du projet éolien des Rouches, les terrains seront remis en état en vue d'un usage agricole.

L'arrêté du 26 août 2011 modifié prévoit en outre que les déchets de démolition et de démantèlement devront être valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur les modalités de remises en état telles qu'elles sont décrites ci-dessus.

SUBVENTION MFR TRIAC-LAUTRAIT

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la MFR de TRIAC LAUTRAIT. Cet établissement propose des formations aux métiers de la production agricole et horticole ainsi que l'aménagement paysager.

Comme chaque année, une subvention est sollicitée auprès des communes d'origine des jeunes qui fréquentent l'établissement. L'aide apportée contribue à améliorer la qualité de l'accueil et la réalisation des projets pédagogiques. La subvention est demandée pour Mattéo BRIHOUM domicilié à Balanzac.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 40 € pour 2023.

La subvention sera imputée à l'article 6573 du budget de fonctionnement.

DESIGNATION REFERENT LAICITE

Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire préfectorale du 26 septembre 2023 ayant pour objet la désignation d'un référent laïcité dans la fonction publique.

Dans le cadre de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021, le Préfet attire l'attention des élus sur les dispositions de la loi prévoyant la désignation d'un référent laïcité dans l'ensemble des administrations et services publics, l'obligation de formation de l'ensemble des agents publics au principe de laïcité et l'instauration d'une journée de la laïcité le 9 décembre de chaque année dans l'ensemble des administrations.

Les élus doivent donc désigner un référent laïcité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Madame Sylvie PERISSE, adjoint administratif principal, référent laïcité.

SUPPRESSION POSTE ADJOINT TECHNIQUE (ménage des salles)

Considérant le souhait de démission de l'adjoint technique pour la mission de ménage dans les salles municipales pour 3/35^{ème}.

Compte tenu de l'avis favorable du Comité Social Territorial du CDG17 en date du 21 septembre 2023.

Le poste d'adjoint technique à 19/35^{ème} est supprimé et remplacé par un poste d'adjoint technique à 16/35^{ème} (cuisinière) et un poste d'adjoint technique à 3/35^{ème} (ménage des salles).

Le Conseil Municipal projette donc de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante au 1^{er} novembre 2023.

Filière Administratif

Adjoint Administratif - 1^{ère} classe catégorie C – 33 heures.

Adjoint Administratif – Contrat Aidé catégorie C – 28 heures.

Filière Technique

Agent de Maîtrise – Catégorie C – 35 heures.

Adjoint Technique – Cantinière catégorie C – 16 heures.

Adjoint Technique – Aide Cantine - Catégorie C – 8.10 heures.

Adjoint Technique – Entretien Voirie – Catégorie C – 20 heures.

Adjoint Technique – Contractuel – Ménage salle et toilettes extérieures) – Catégorie C – 3 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique pour le ménage des salles et toilettes extérieures au 1^{er} novembre 2023 pour 3/35^{ème} et supprimer le poste d'adjoint technique à 19/35^{ème} pour le ramener à 16/35^{ème} (cantinière) au 1^{er} novembre 2023.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Poches Jaunes



Des poches jaunes et composteurs sont à votre disposition au secrétariat aux jours et heures d'ouverture.

Les Familles s'installant sur la Commune sont priées de bien vouloir se signaler auprès de la Mairie qui se chargera de les inscrire auprès de la Communauté de Commune Cœur de Saintonge de Saint-Porchaire responsable de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères sur la Commune de Balanzac.

Dépôts Sauvages



Les dépôts sauvages sont interdits. Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention pouvant aller jusqu'à la 5^{ème} classe tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal.

Cette incivilité a pour conséquence de nuire à la propreté publique et à l'environnement.

Collecte de Piles et Portables Usagés



Des distributeurs sont à votre disposition dans l'entrée du secrétariat aux jours et heures d'ouverture.

Raticide



La Mairie distribue gratuitement du raticide, les sachets sont à retirer aux jours et heures d'ouverture. Chaque foyer a droit à un sachet par trimestre.



SITE INTERNET

N'hésitez pas le consulter : www.balanzac.fr

Horaires de Tonte et Bricolage



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables **de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30** ; Les samedis de **9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00** ; Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.

En dehors de ces horaires, merci de bien vouloir respecter la tranquillité du voisinage.

Animaux Domestiques



Il est interdit de laisser les chiens divaguer.

Identification des chiens et chats fortement recommandés.

Importance de stérilisation des chats.

En cas de portée non désirées vous pouvez contacter la SPA qui viendra les récupérer gratuitement.

INFORMATIONS MUNICIPALES

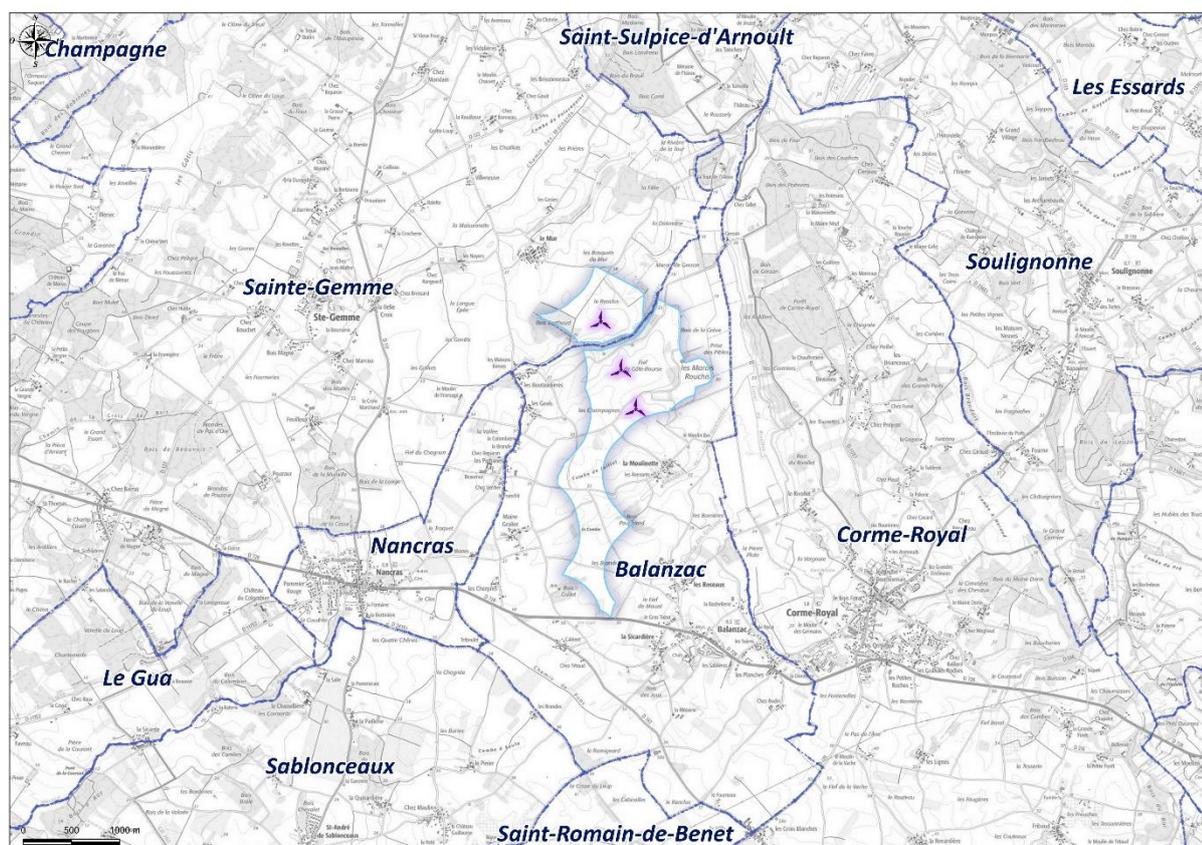
Quelques nouvelles du projet éolien des Rouches

Après une année 2022 réussie, qui a vu l'implantation du projet finalisée et le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé en préfecture, l'année 2023 a démarré de la meilleure des façons puisque nous avons reçus des retours très positifs des services instructeurs sur la qualité du dossier.

Malheureusement, nous avons appris en janvier qu'à cause de la mise à jour d'une procédure d'atterrissage de l'aérodrome de Rochefort, l'éolienne n°1 – la plus au nord du projet, à Sainte-Gemme – pouvait poser un problème.

Malgré des discussions avec l'aviation civile et la préfecture, nous n'avons eu d'autre choix que de retirer cette éolienne du projet. A la demande des services de l'Etat, cette suppression nécessite de mettre à jour l'intégralité du dossier de demande d'autorisation et de le représenter en préfecture. Nous nous y sommes attelés ces derniers mois et avons déposé le dossier mis à jour en préfecture début novembre.

Ainsi, ce sont désormais 3 éoliennes qui sont prévues à Sainte-Gemme et Balanzac et qui permettront de produire en moyenne 35% de la consommation électrique actuelle de tout le territoire du Cœur de Saintonge.



Implantation actualisée du projet des Rouches

INFORMATIONS MUNICIPALES



Photomontage actualisé du projet depuis le croisement de la rue des Roseaux et du Bois Grillet, à l'ouest du hameau des Roseaux

Malgré ce ralentissement, nous continuons évidemment de croire en ce projet, peut-être plus que jamais. En effet, RTE, gestionnaire de l'équilibre offre-demande pour l'électricité en France a actualisé ses perspectives pour les prochaines années et la conclusion est résumée sur l'illustration ci-dessous : pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques nationaux (tant en termes de production que de souveraineté), la France n'a pas d'autre solution que d'accélérer le déploiement de l'éolien terrestre et du solaire dans les prochaines années car ce sont les seules technologies disponibles.

Pour atteindre une production d'électricité bas-carbone de de l'ordre de 650 TWh par an en 2035 et poursuivre l'augmentation du productible au-delà, les décisions doivent être prises dès aujourd'hui, mais elles produiront leur effet de manière différée

D'ici 2030



L'accroissement de la production décarbonée reposera essentiellement sur les EnR terrestres

Entre 2030 et 2035



Un relais de croissance peut être assuré par l'éolien en mer (objectif 18 GW en 2035) si les appels d'offre sont lancés entre aujourd'hui et 2025

Au-delà de 2035



Les nouveaux EPR2 apporteront leur contribution à la production nationale (en intégrant la perspective de fermetures de réacteurs à 60 ans)

Source : RTE – juin 2023

Nous faisons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour que le projet des Rouches voie le jour dans les meilleures conditions et participe ainsi à l'atteinte de ces objectifs !

L'équipe projet de wpd

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE (JDC) RECENSEMENT MILITAIRE



Le recensement est obligatoire. Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans sont concernés.
Pourquoi : Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour être inscrits d'office sur les listes électorales.

Deux possibilités s'offrent à vous :

Par internet sur www.service-public.fr.

A la Mairie de votre domicile avec pièce d'identité et livret de famille.

Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Les Communes de Corme Royal, Saint-Porchaire et Pont l'Abbé d'Arnoult sont équipées pour vos demandes de création ou renouvellement de passeport et carte d'identité.

Mairie de Corme Royal :

Prise de rendez-vous via le site internet de la commune sur l'onglet [passeports et cartes d'identité](#).

Faire votre pré-demande sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>.

Mairie de Saint-Porchaire :

Prise de rendez-vous sur internet : <https://RDV360.com/mairie/Saint-Porchaire-17250>.

Ou par téléphone : 05.46.73.42.68 de 9h à 9h30 et de 13h30 à 14h du lundi au vendredi.

Faire votre pré-demande sur le site de l'ANTS :

<https://passeport.ants.gou.fr/demarches-en-ligne>.

Mairie de Pont l'Abbé d'Arnoult :

Prise de rendez-vous par téléphone : 05.46.97.94.71 du lundi au vendredi de 9h à 10h et de 13h30 à 14h30.

Accueil du public du lundi au vendredi de 10h à 12h15 et de 14h30 à 16h45.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La flamme du Souvenir allumée sous l'Arc de Triomphe à PARIS fête ses 100 ans.

André MAGINOT, un nom, deux histoires. La plus connue : évidemment, celle où il prête son nom à la ligne de défense française, dite la « ligne Maginot ». Et la moins connue : celle où il a été la première personne à allumer la mèche de la Flamme éternelle sous l'Arc de Triomphe à Paris ; C'était il y a 100 Ans le 11 novembre 1923.

Gabriel BOISSY, journaliste à l'Intransigeant, un journal quotidien diffusé de 1880 à 1948 à Paris, souhaite installer une source lumineuse pour éviter que la tombe du Soldat inconnu, transférée sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920 puis inhumée à son emplacement définitif le 28 janvier 1921, ne tombe pas dans l'oubli à la nuit tombée.

La Flamme est allumée pour la première fois le 11 Novembre 1923 par André MAGINOT, lui-même mutilé de guerre.

Et l'association de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, créée en 1925, s'engage, chaque soir à 18h30, à raviver le Flamme.

Qui en 100 Ans ne s'est jamais éteinte.

INFORMATIONS DIVERSES

Entretien et Fauchage Bandes Enherbées

Nombreux habitants de la Commune s'étonnent que certaines parties des terres cultivées ne soient pas désherbées et demandent au Maire de prendre contact avec les propriétaires de ces terres agricoles afin qu'ils entretiennent et fauchent régulièrement leur terrain.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Définition Général de l'Aménagement

Une Bande enherbée (BE) est un couvert végétal multifonctionnel d'au moins cinq mètres de large (minimum légal) composé d'une flore adaptée aux caractéristiques de la parcelle, à son environnement ainsi qu'aux exigences de l'exploitant.

Ce dispositif montre un intérêt environnemental indiscutable notamment :

- sur la qualité de l'eau : une BE est considérée comme un filtre vert pour la qualité des eaux,
 - l'érosion du sol car cela limite la perte de limons et de matière organique.
- le paysage : les Bandes Enherbées réparties contribuent à définir des corridors écologiques qui permettent de diversifier le paysage et de donner à la faune des possibilités de déplacements supplémentaires.

De plus, les bandes Enherbée présente l'intérêt de répondre à la réglementation et permettent de limiter les zones non traitées pour certains produits d'au moins 5 mètres.

Pour toutes ces raisons la réglementation en vigueur actuellement préconise et demande un broyage ou fauchage pas plus de deux fois par an et est interdit entre le 1^{er} mai et le 15 juillet. L'ajout d'engrais et de produits phytosanitaires est interdit. Le produit de la coupe doit être exporté.

Un distillateur à votre disposition

Monsieur Georges MAGNY, distillateur ambulant, domicilié à BREUIL LA REORTE sera présent début février dans le terrain de l'atelier municipal de la Mairie. Tél : 06.31.57.43.55.



OCTOBRE ROSE

Le dépistage n'est plus un tabou et ça peut vous sauver la vie
 Notre commune s'associe au **Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers De Nouvelle-Aquitaine** pour lutter contre le cancer (anciennement LUCIDE 17)



LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS
 Qui est concerné ?

<p>Dépistage cancer du col de l'utérus</p> <p>FROTTIS TOUS LES 5 ANS</p> <p>de 25 À 29 ANS</p> <p>TEST HPV TOUS LES 5 ANS</p> <p>de 30 À 65 ANS</p>	<p>Dépistage cancer du sein</p> <p>MAMMOGRAPHIE TOUS LES 2 ANS</p> <p>de 50 À 74 ANS</p>	<p>Dépistage cancer colorectal</p> <p>TEST TOUS LES 2 ANS</p> <p>de 50 À 74 ANS</p>
--	---	--

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de Nouvelle-Aquitaine (CRCC-NA) coordonne les 3 dépistages organisés des cancers. Vous avez une question concernant le dépistage des cancers ? Notre équipe est à votre disposition pour vous répondre :

Centre de Dépistage des Cancers de Charente-Maritime
 1 boulevard Violinir - 17101 SAINTES
 05.49.90.17.22
 contact@depistagecancer-na.fr

Logos for Facebook, LinkedIn, and YouTube.



Dépistage organisé du cancer du sein - Le parcours de ma mammographie

J'ai entre 50 et 74 ans !

Je reçois l'invitation du CRCC-NA.

Je prends rendez-vous chez un radiologue agréé. Une liste est fournie avec l'invitation.

Je reçois mes résultats par courrier et mon médecin et/ou gynécologue aussi.

Mon dossier est transmis au CRCC-NA. Un radiologue réalise une seconde lecture.

Le radiologue me donne un premier résultat.

DÉPISTAGE DES CANCERS
 Centre de coordination Nouvelle-Aquitaine
 Site Charente-Maritime
 Pour nous joindre : 05 49 90 17 22
 contact@depistagecancer-na.fr

2 ans

Pour ma prochaine mammographie je rapporte mes derniers clichés pour un meilleur diagnostic.

Logos for Facebook, LinkedIn, and YouTube.

DÉPISTAGE DES CANCERS
 Centre de coordination Nouvelle-Aquitaine

LA MAMMOGRAPHIE EST UNE CHANCE
 C'EST FIABLE ET GRATUIT !

Faites un dépistage du cancer du sein de 50 à 74 ans. Neus les 2 ans PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN

Logos for various partner organizations including the French Republic, the Department of Charente-Maritime, and the CRCC-NA.



SAMEDI 28 OCTOBRE 2023 JOURNÉE OCTOBRE ROSE ORGANISÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE SAINT PORCHAIRE

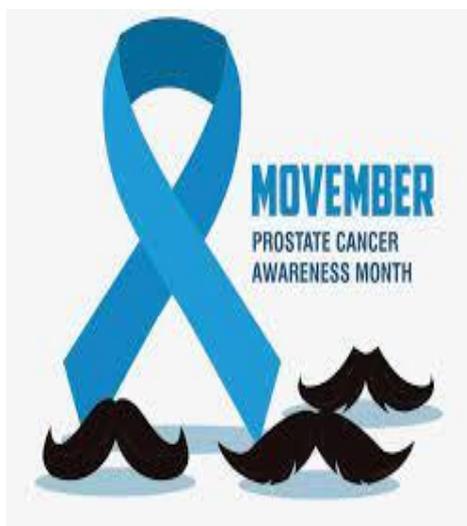


l'équipe des ROCS & ROSE qui regroupe une trentaine de femmes de 35 à 73 ans, toutes opérées d'un sein avec traitement hormonal.

La marche avec l'équipe d'étudiants de l'institut de formation des métiers de la santé de Saintes



LES MOUSTACHES POUR NOVEMBRE



URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Comment déposer une demande d'autorisation d'urbanisme ?

Cette demande se fait par le biais d'un formulaire accompagné des plans, schémas, notice, photos et documents graphiques qui permettent de justifier de la qualité de l'architecture et de l'intégration du projet dans les paysages. Les formulaires sont disponibles dans les mairies ou en téléchargement par internet.

Le dossier complet est à déposer à la Mairie où est situé le projet. Le dossier sera ensuite transmis au service Urbanisme de la Communauté de Communes de Saint-Porchaire.

Comment est-elle délivrée ?

C'est le Maire qui la délivre, sur proposition du service Urbanisme de la Communauté de Communes, dans des délais garantis mais variables en fonction du type de dossier.

Le guichet numérique

Vous pourrez déposer votre dossier d'urbanisme en ligne via le guichet numérique accessible au : <https://cc-coeur-de-saintonge.geosphere.fr/guichet-unique>

Cette procédure concerne les demandes de permis de construire, déclarations préalable, certificats d'urbanisme et permis d'aménager, à l'exception des cas particuliers listés ci-dessous.

Vous pouvez consulter le guide d'usage du guichet pour vous aider dans la procédure.

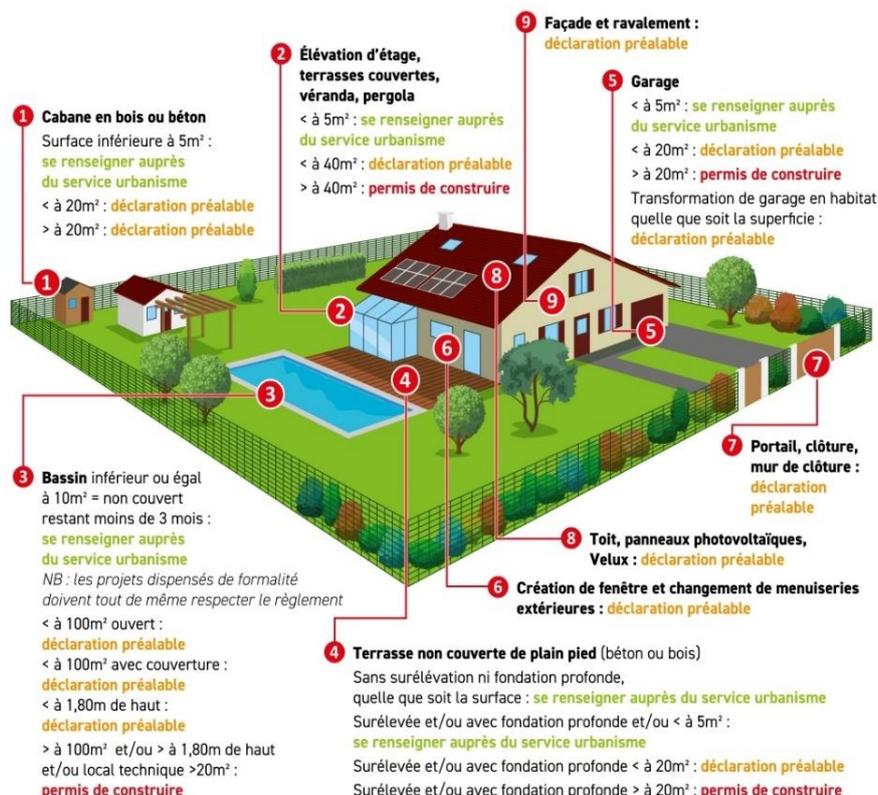
Le service Urbanisme peut vous renseigner, pour les communes sur lesquelles il intervient :



par téléphone : 05 46 95 47 95 (joignables l'après-midi)

par mail : urbanisme@coeurdesaintonge.fr

sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de Communes



INFORMATIONS LOCALES



Service à la personne pour tous : Aide aux Seniors, Portage de Repas, Jardinage, Entretien de la Maison, Téléassistance.

Devis gratuit – sans engagement – 05 46 97 50 88 – www.aider17.fr



Les Métiers du grand âge recrutent.

Etre aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, c'est autant aider les personnes qu'aimer leur être utile.

Informations complémentaires au : 05 46 38 97 10

**ADMR – 8 bis rue Felix
Vieille – 17600 SAUJON
Tél : 05 46 02 44 63**



Premier Réseau Association de Proximité.

L'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 70 ans. Association à but non lucratif qui œuvre pour l'aide pour tous et la solidarité.

Pour aide les familles et les personnes à bien vivre chez elles.

Autonomie – Domicile (ménage, repassage) – Famille – Santé.

Présidente : Martine ANDRIEU



La maladie d'Alzheimer est la cause principale des détériorations intellectuelles chez les plus de 65 ans. Près d'un million de malades et autant de familles souffrent de la maladie d'Alzheimer. Un malade, c'est toute la famille qui a besoin d'aide. L'association vous propose **des réunions de familles, des cycles de soutien, des séjours de vacances.**

SOUTIEN/INFOS/CONSEILS/ECOUTE

France Alzheimer Charente-Maritime

22, rue Arc de Triomphe

17100 SAINTES

Tél : 05.46.92.25.18

Mail : francealzheimer17@orange.fr



Les ateliers mémoires Peps Eurêka. Entretenez votre mémoire !

Exercices ludiques pour stimuler l'ensemble des fonctions du cerveau. Cycle de 11 ateliers, 2h30 par semaine, par groupe d'environ 12 personnes. Ouvert à tous à partir de 55 ans. 20 €uros par personne et par cycle.

ASEPT des Charentes – 1 bld Vladimir – 17100 SAINTES

Tél : 05 46 97 53 02 – contact@asept-charentes.fr

SAUJON SOLIDARITE

Association Partenaire de la Banque Alimentaire

Mairie de Saujon - BP 108

17600 SAUJON

Tel 07 77 05 88 45

saujonsolidarite@laposte.net

CALENDRIER DES DISTRIBUTIONS 1er SEMESTRE 2024

VENDREDI 12 JANVIER

VENDREDI 26 JANVIER

VENDREDI 9 FEVRIER

VENDREDI 23 FEVRIER

VENDREDI 8 MARS

VENDREDI 22 MARS

VENDREDI 5 AVRIL

VENDREDI 19 AVRIL

VENDREDI 3 MAI

VENDREDI 17 MAI

VENDREDI 31 MAI

VENDREDI 14 JUIN

VENDREDI 28 JUIN

LES DISTRIBUTIONS ONT LIEU 2bis rue du Château d'eau à Saujon

Le VENDREDI APRES-MIDI de 15H00 à 18H00

Les personnes doivent se présenter à la Mairie ou au CCAS de leur lieu de résidence ou à une assistante sociale qui leur délivrera une carte attestant de leur droit à l'aide alimentaire.

Le jour de la distribution, vous devez vous munir de sacs propres :

1 sac pour les conserves, pâtes, riz...

1 sac pour les légumes et fruits

1 sac Isotherme avec un pain de glace OBLIGATOIRE pour les surgelés

Votre contribution financière s'élève à 2 Euros par personne âgée de plus de 2 ans



Les interventions dans le domaine social concernent :

– la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

– l'Aide Sociale en faveur de l'Enfance et de la famille (ASE)

– la prévention et la lutte contre les exclusions

– l'aide à l'autonomie des personnes âgées

– l'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Ce sont des lieux d'accueil pour tout public : chacun y trouve

gratuitement écoute, information et orientation selon les besoins. La

complexité des situations dans le domaine social nécessite des

interventions complémentaires et l'implication de nombreux métiers de

terrain.

Pour obtenir un rendez-vous, contactez Madame LEGRAND,

Coordinatrice d'Action Sociale au 05.46.92.38.38 ou au

05.46.98.47.40.

Les personnes bénéficiant d'un accompagnement spécifique par

la **Mutualité Sociale Agricole** seront reçues par Madame GABILLARD,

Assistante Sociale MSA.

Contact MSA : 05.46.92.56.21

INFORMATIONS LOCALES



L'espace France SERVICES est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés par des agents dans leurs démarches administratives sur de nombreuses thématiques : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès aux droits, etc.

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 puis de 14h00 à 17h00

Un agent de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) est présent tous les mercredis matin pour vous renseigner.

Énergie, habitat et rénovation énergétique, un conseiller du CRER (Centre Régional des Énergies renouvelables) tient une permanence tous les 1ers mardis du mois.

Emploi Formation Insertion

France SERVICES Coeur de Saintonge



Nos agents vous accompagnent dans vos démarches du quotidien en toute confidentialité.
Pensez à vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité, du mot de passe de votre adresse mail et de votre numéro de sécurité sociale.

EMPLOI FORMATION INSERTION

PÔLE EMPLOI

Aide à la recherche d'emploi
pole-emploi.fr

Pièces à fournir

- Numéro d'identifiant
- Mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB

CAP EMPLOI

Accompagnement et maintien dans l'emploi des personnes handicapées
capemploi17.com

MISSION LOCALE

Insertion professionnelle et sociale des jeunes 16/25 ans
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pièces à fournir

- Un CV
- Un RIB
- Carte vitale et son attestation

MOBILITÉ

SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
LOCAMOB

Service d'aide à la mobilité

ASSOCIATION BOIFFIERS BELLEVUE
Centre social



VIE PRATIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Présence 1/2 journée par semaine

Pièces à fournir

- Identifiant fiscal
- Code confidentiel

CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE

Démarches administratives et numériques

JUSTICE

Accompagnement face à un litige, un conflit ou une infraction

LA POSTE



VALS DE SAINTONGE MOBILITÉ

Accompagnement vers une mobilité autonome

ASSOCIATION SAINT
FIACRE MOBILITÉ
Diagnostic mobilité et garage solidaire

VIE FAMILIALE



CARSAT

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
carsat.fr

Pièces à fournir

- Numéro de Sécurité Sociale (carte vitale)
- Adresse e-mail
- Mot de passe

CAF

Caisse d'allocations familiales
caf.fr

Pièces à fournir

- Numéro d'allocataire (sur courrier CAF)
- Code confidentiel à 8 chiffres
- Numéro de Sécurité Sociale (carte vitale)
- Code confidentiel
- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernier avis d'imposition

AGIRC ARRCO

Retraite complémentaire
agirc-arcco.fr

CPAM

Caisse primaire d'assurance maladie
ameli.fr

Pièces à fournir

- Numéro de Sécurité Sociale (carte vitale)
- Code confidentiel
- Relevé d'identité bancaire

MSA

Mutualité sociale agricole - msa.fr

Pièces à fournir

- Numéro de Sécurité Sociale (carte vitale)
- Code confidentiel MSA
- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernier avis d'imposition
- Adresse e-mail et mot de passe

MODES DE GARDE PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

- Relais Assistants Maternels
- Crèche / Multi-accueil
- Accueils de loisirs
- Secteur Jeunesse

ESPACE NUMÉRIQUE



EN ACCÈS LIBRE OU ACCOMPAGNÉ

Accompagnement aux services en ligne (CAF, Pôle Emploi, CARSAT, CPAM...)

Création de boîte mail

Service carte grise et permis

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Ateliers gratuits

Prise en main ordinateur, smartphone ou tablette, bureautique, sécurité numérique...



Ateliers numériques



Le 3^{ème} Jeudi de chaque mois à
Balanzac de 9h30 à 11h30

Vos prochains rendez-vous



Ateliers numériques **Gratuits**

Prise en main ordinateur, smartphone ou
tablette, bureautique, sécurité numérique..

Inscrivez-vous

contact :

 07 64 74 05 67

 numérique@coeurdesaintonge.fr

INFORMATIONS LOCALES

Contrat d'Engagement Jeune

Pourquoi ?
Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie

C'est quoi ?
Des points réguliers avec un conseiller
Des activités dans la semaine
Des stages en entreprises...

Comment ça se passe ?
Parles-en à ton ou ta conseiller(e)

Pour qui ?
Tu as entre 16 et 25 ans ?
Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap ?
Ni en emploi durable, ni en formation

Combien ?
Jusqu'à 500€ / mois

Et où ?
Dans ta Mission Locale !
#1jeune1solution

Le Contrat d'engagement c'est dans ta Mission Locale

Le Réseau des Missions Locales

ATELIER DÉCODE TON CODE

Atelier de soutien au code de la route

CET ATELIER EST UN APPUI AU CODE DE LA ROUTE.
IL INTERVIENT POUR VOUS PERMETTRE DE TRAVAILLER PLUS PARTICULIÈREMENT SUR CE QUI VOUS POSE PROBLÈME ET FACILITER VOTRE OBTENTION DU CODE DE LA ROUTE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

ATELIER
Les lundis ou les vendredis de 14h15 à 16h15 à la Mission Locale

Inscription obligatoire auprès de votre conseiller ou de l'accueil Mission Locale

Renseignements : Mission Locale de la Saintonge
15, rue Saint Eutrope - BP 700 67 - 17103 SAINTES Cedex
Tél : 05.46.97.49.50 - www.milo-saintonge.asso.fr
FB : Mission - Locale - Bureau - Information - Jeunesse - de - la saintonge

LISTE ASSISTANTES MATERNELLES

BALANZAC

- DUTREUIL Bénédicte, 51 Route de la Moulinette – 06 81 80 52 55
- FAUCHER Stéphanie, 7 Impasse du Cabinet -06 72 50 45 12
- SEGUIN Sylvie, 7 Lotissement Les Erables – 06 29 25 72 01

NANCRAS

- BRAND Chantal, 5 route des Roquetteries – 05 46 96 94 14
- CROUCH Christelle, 3 rue du Pommier Rouge – 06 32 39 52 06
- EVEILLARD Claudia, 2 rue Blanche – 06 81 75 67 85
- MILLARD Carole, 2 rue des Roquetteries – 06 08 22 36 13
- RAFFÉ Nathalie, Beaumur – 06 41 50 60 07

SABLONCEAUX

- BAFFRAUD Betty, 5 rue de Toulon – 06 75 70 86 91
- CHAPRONT Catherine, 25 rue de la Source – Lotissement la Fontaine – 07 85 37 15 90
- DIERICKX Sandrine, 77 route de Meursac – 05 46 06 33 19
- PEREIRA Chrystelle, 1 chemin des Balerits – 07 48 66 40 00
- PICQ Muriel, 30 rue des Fourneaux – 05 16 20 48 62
- RONGEAT Barbara, 15 rue de la Source – 06 66 19 08 25

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Pour plus d'infos : Sylvie PAPHILLON et Aline CASSIER (Responsables Relais Assistants Maternels – Maison de l'Enfance – 23 rue du Collège – BP 7 – 17250 SAINT PORCHAIRE – Tél : 06.01.05.10.94 – 06.14.96.58.97. MAIL : ram@coeurdesaintonge.fr

INFORMATIONS DIVERSES

Frelon Asiatique



FREDON CHARENTE-MARITIME

LE PIEGEAGE DU FRELON ASIATIQUE (*Vespa velutina*)

Pour lutter contre le frelon asiatique, sa capture peut être réalisée à partir du **15 février** pour freiner sa prolifération.

UNE REINE FONDATRICE PIÉGÉE = UNE COLONIE ÉVITÉE



Le *Vespa velutina* se distingue par sa coloration sombre, de plus l'extrémité de ses pattes est jaune. Les nids sont généralement sphériques à piriformes (poire) et peuvent atteindre une hauteur de 80 centimètres pour 60 cm de largeur.

Un piège sélectif

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, de petits trous (Environ 5 mm) couronnent les pièges.

Mode d'utilisation :

Au fond de ce piège, versez de l'alcool et du sirop (sucre)

- 1 verre de bière, vin blanc..

- 1 trait de sirop (cassis, framboise...)

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50 ou 2 mètres, il est recommandé d'assurer une surveillance régulière.



Emplacements préférentiels :

- Abord des ruchers

- Proximité des anciens nids (rayon de 200 m)

Jusqu'au 1^{er} juin, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques, passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc...). **Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.**



FIL EN AIGUILLES

Le fil en aiguilles remercie toutes les adhérentes qui viennent participer à nos activités les mardis après-midi à partir de 14h, et cela toute l'année. **C'est un plaisir de se retrouver !**

Ce moment convivial se déroule toujours dans la bonne humeur.

Toutes les personnes intéressées par l'une de nos activités sont les bienvenues (tous niveaux acceptés, même débutantes).

- Couture, tricot, patchwork, crochets,
- Boutis, hardanger, points comptés
- aussi fabrication de chapeaux, sacs, chaussettes, ...

Lors de la journée du 28 octobre 2023, la CDC Cœur de Saintonge a organisé un Marché de créatrices, productrices et entrepreneuses, **notre Association a participé en offrant des lots pour la tombola**, nous remercions également **Les Dentellières de Gémozac** pour leurs dons de marque-pages et des étoiles réalisés en dentelles aux fuseaux et **Mme Liliane Normand** pour son don de tableaux.



Les cigales



les dentelles aux fuseaux



les napperons



les tableaux



Les couturières s'affairent à la confection des cigales !!!



Après le travail, le réconfort : à 16 h, la pause gâteaux et café est la bienvenue !!!!

VOUS AVEZ DES RESTES DE TISSU, DES PELOTES DE LAINE, DES COTONS A BRODER ET AUTRES MERCI DE PENSER A NOTRE ASSOCIATION

***A déposer le mardi de 14H à 18H à la salle ou bien Chez Mme RAFFE Marie Madeleine
Nous remercions la municipalité pour la subvention qui nous a été allouée***

Au seuil de la nouvelle année, Fil en Aiguilles vous présente ses meilleurs vœux de santé, joie et bonheur pour 2024

les Membres du Bureau

ACCA DE BALANZAC

L'assemblée générale de la chasse à Balanzac s'est tenue le 15 juin 2023 en présence de 16 chasseurs.

Le bureau a été reconduit à l'identique :

- Président : M Frédéric ALVARD
- Trésorier : M Jean-Pierre PINEAU
- Secrétaire : M Bernard COMPAN
- Membres actifs : M Michel GIRARDEAU
M Frédéric GACHET
- Non chasseur : M Jean-Claude PILLET

Les validations de permis sur la commune restent régulières : 15 sur la saison de chasse et 17 cartes de chasse hors commune.

Notre repas d'été s'est déroulé le 05 août avec 27 convives.

Les membres du bureau et les chasseurs de l'ACCA vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2024.

Les Membres du bureau

ASSOCIATION AGORA (loi 1901)

- Faire une pause dans la journée.
- Se libérer des tensions.
- Bien respirer pour mieux vivre.
- Améliorer sa concentration.
- Apprendre à être positif.
- Gérer les émotions inconfortables.
- Développer ses ressources.
- S'apaiser grâce à la méditation.

Le Mardi soir à 19h15 – Petite Salle Municipale de Balanzac.

Contact : Margareth DUTREUIL – tél : 06 33 88 27 41.

Sophrologue diplômée depuis 2017 – Adhérent à la Fédération Française de Sophrologie (FFDS).
Cours Collectifs.

LE CLUB DES BALANZACAINES

vous souhaite une très Bonne Année

Tout d'abord merci à tous les membres du bureau et à toute l'équipe qui m'entoure. En effet, c'est toujours dans la bonne humeur, mais avec sérieux et efficacité que nous agissons pour maintenir la bonne dynamique du Club.

Au cours de l'année 2023, nous avons organisé :

- 10 après-midis loto et jeux de cartes dont le goûter de Noël,
- 3 repas (2 animés avec participation et 1 gratuit),
- 1 voyage (9 jours) au Tyrol. Ce voyage a été très apprécié et quelques photos souvenirs sont données sur la page suivante,
- 1 matinée repas/spectacle à la Castafiore de Nantillé (17).

Pour l'année 2024, sont prévus :

- Les mêmes activités en salle (un calendrier est offert à tous les adhérents),
- **1 voyage (9 jours en septembre) en Italie : les lacs, Milan et Venise.**
- 2 ou 3 sorties d'un jour dont une en Vendée au Poucton.

Nous pensons à celles et ceux qui ont des problèmes de santé ainsi qu'à toutes les familles qui ont perdu un proche.

Merci à la municipalité pour la subvention et la location de la salle polyvalente.

Enfin que vous soyez de Balanzac ou des environs, sachez que toute l'équipe se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2024.

Passez de très bonnes fêtes.

Bien cordialement,

Le Président : Yves HERVAUD

LE CLUB DES BALANZACAINES

Voyage au Tyrol Septembre 2023

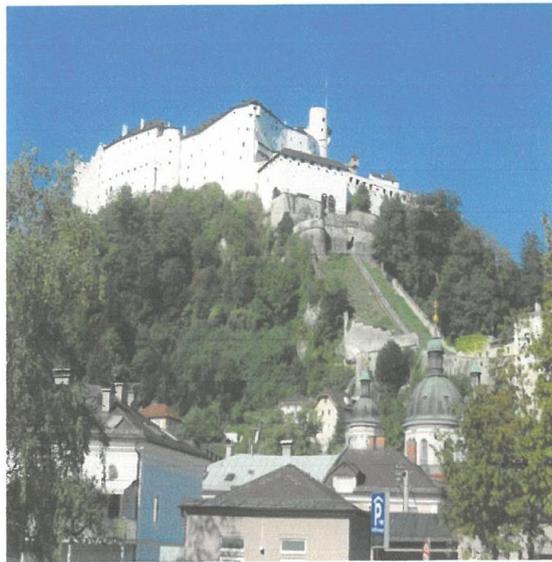
Le groupe des Balanzacainés



Soirée Tyrolienne



Citadelle de Salzbourg



AMICAL BALANZACAIS

L'année 2023 a été ponctuée par plusieurs manifestations :

- Repas des anguilles le 15 janvier 2023
- Repas entrecôte le 21 mai 2023
- Randonnée et pique-nique le 30 juillet 2023
- Repas des anguilles le 3 décembre 2023

Lors de ces repas, nous accueillons un nombre important de convives et notamment aux repas des anguilles où il nous est impossible de satisfaire toutes les demandes et nous nous en excusons.

EN 2024, NOUS VOUS PROPOSONS :

- Repas des anguilles le dimanche 21 janvier 2024
- Repas des entrecôtes le 2 juin 2024
- Randonnée pédestre et pique-nique le 14 juillet 2024
- Sortie au ZOO de BEAUVAL les 10 et 11 août 2024
- Repas des anguilles le 1er décembre 2024

Pour tous renseignements, contacter Mme Ghyslaine GOMBAUD au 0607120257

L'équipe de l'Amical vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année
et une belle année 2024

Les membres du bureau

**Quand l'Amical part en vadrouille
Visites Châteaux de la Loire 9 et 10 septembre 2023**

- Visite guidée du château de Chambord et du château d'Amboise
- Visite du parc des Mini-Châteaux





Association les petites mains

L'association les petites mains regroupe des parents d'élèves du RPI de Nancras Sablonceaux et Balanzac. Celle-ci a pour but de récolter des fonds en menant des actions, afin de contribuer aux projets des écoles et d'organiser des manifestations pour les enfants.

Cette année une matinée à Easy Rider à Saintes a été proposée le 14 octobre de 10h à 12h, une vente de Madeleines Bijou a eu lieu au mois d'octobre, la vente des sapins de Noël a eu lieu et la distribution de ces derniers aura lieu le 1^{er} décembre aux Pépinières En Toutes Saisons.

Des tickets grattages Maxi-Lots seront bientôt distribués et une boum sera organisée pour les enfants avec restitution des lots le samedi 3 février 2024.

L'année précédente les actions menées ont permis de reverser en ce début d'année scolaire 600€ par classe.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 27 septembre dernier les membres du bureau sont :

Présidente : Gladys BALAT
Vice-présidente : Aurore HAUSELMANN
Trésorière : Anaïs THELLIER
Vice trésorière : Patricia HIPPEAU
Secrétaire : Nathalie DE ABREU
Vice-secrétaire : Aurélie MAGNAN

De nouveaux parents sont venus proposer de nouveaux projets et s'intéresser à l'association, nous leur souhaitons la bienvenue.

Toutes nouvelles idées, aide ponctuelle ou autre suggestion constructive pour nos enfants sont les bienvenues.

A bientôt lors de nos actions, merci d'avance pour votre participation.

Belles fins d'années à tous petits et grands.

L'équipe des petites mains



LA VIE DES ECOLES

Depuis le mois de septembre, 48 élèves ont pris le chemin de l'école maternelle Josiane Baudet-Simonneau, ils se sont tous bien adaptés au rythme scolaire.

Grâce à la mairie, nous avons enfin un vrai espace de motricité dans la salle dédiée à cet usage. Une ouverture et un agrandissement pour stocker le matériel de sport et les lits a été réalisé pendant l'été. Nous avons fait notre première sortie de l'école pour observer le paysage proche et ramasser les belles feuilles d'automne.

En attendant le moment magique de Noël les enfants profiteront d'un bon goûter offert par la municipalité et peut-être la surprise de voir le Père-Noël.

D'autres projets sont envisagés cette année et viendront rythmer la vie de l'école. L'année 2024, année des Jeux Olympiques en France sera également l'année du sport à l'école. En effet, nous avons maintenant une association USEP à l'école et nous nous sommes affiliés à génération 2024. Nous avons prévu plusieurs temps sportifs au cours de l'année : le cyclisme, l'athlétisme, l'équitation (à travers la découverte du poney). Nous profiterons également d'une découverte des arts du cirque grâce à la communauté de commune *Cœur de Saintonge* qui offre aux écoles maternelles plusieurs moments de rencontres autour du thème des jeux olympiques.

Du côté culturel, une sortie au cinéma et un spectacle à l'école sont en projet.

Notre école maternelle accueille les enfants de la Toute Petite Section à la Moyenne Section. Si votre enfant est né en 2021 ou 2022 (de janvier à mai) vous pouvez l'inscrire pour la rentrée 2024 ! Renseignez-vous auprès de la mairie.

Tous les élèves et l'équipe enseignante de Balanzac vous adressent leurs meilleurs voeux pour les fêtes de fin d'année !



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Service Périscolaire du RPI Balanzac Nancras Sablonceaux :
accueil de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h les jours d'école.

Accueil du mercredi de 7h30 à 19h pour les enfants de 3 à 11
ans, activités sportives, bricolages, jeux...sur inscription

SIVOS SEUDRE SAINTONGE

Sivos.seudre.saintonge@gmail.com – 05 46 95 28 71



Brico



Chasse nature



Cherche et trouve



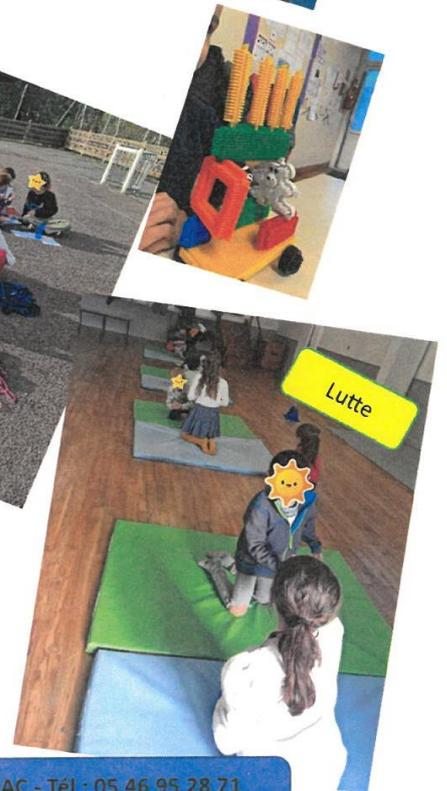
Course d'orientation



Film



Lutte



Sivos Seudre Saintonge 49 Route de l'Océan 17600 BALANZAC - Tél : 05 46 95 28 71
Mail : sivos.seudre.saintonge@gmail.com - Facebook : Sivos Seudre Saintonge

ACCUEIL DE LOISIRS DE NANCRAS

La Tribu de Nava



Accueil de Loisirs enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires

Durant les vacances d'octobre à la Tribu de Nava, les enfants ont pu se retrouver autour d'animations diverses : le Projet Educatif Artistique et Culturel, stage Hip Hop pour les plus grands a été suivi du spectacle pour le plaisir de tous !
La chasse aux bonbons d'Halloween dans les rues de la commune a encore cette année remporté un grand succès, merci aux habitants qui ont joué le jeu !
Nous vous donnons rendez-vous pour les futures vacances, en février 2024...

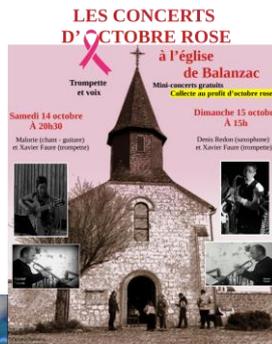


Inscriptions, informations :

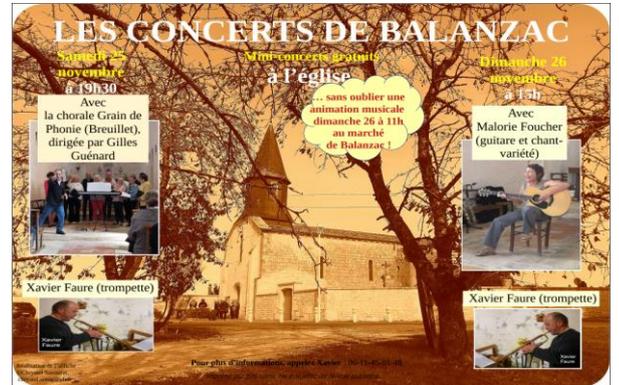
ALSH La Tribu de Nava - 18 Rue de l'Aunis - 17600 NANCRAS
latribudenava@gmail.com - 07 64 21 29 71 - Facebook : [Latribu Denava](#)



LA PAROISSE



Un dimanche en musique
Les mini-concerts gratuits



Depuis novembre 2022, Xavier et Gilles, ces deux personnes sont des passionnés de musique. Xavier et Gilles organisent très régulièrement des mini-concerts dans l'église. Ces moments de joie, d'échange sont suivis d'un pot de l'amitié.



**DIMANCHE 24 Décembre 2023
À CORME ROYAL à 19 h30
LUNDI 25 Décembre 2023
À SAUJON à 10 h30**



**MESSE À BALANZAC
SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2023
À 18 HEURES**

**Pour toutes demandes : Père Sylvain LEFORT curé de la paroisse au 06 77 53 08 52
adresse mail : eglisesaujon@gmail.com**

Les Balades Romanes et Gourmandes

Par cette belle journée ensoleillée, de nombreux passionnés de patrimoine se sont retrouvés à Balanzac

pour écouter l'histoire de notre chapelle par la guide conférencière,
puis la balade s'est terminée à Nancras.



BALANZAC ET NANCRAS

Samedi 07 octobre 2023

GRATUIT

Découverte de l'ancienne chapelle seigneuriale de Balanzac
et visite de Nancras

Rendez-vous à 14h30 devant l'église de Balanzac
ou à 15h45 au parking du centre bourg de Nancras

Le lavoir
À Nancras



ETAT CIVIL ANNEE 2023

Naissances



BOURIT Héloïse, née le 30 mars 2023 à Saintes (17).
CLOAREC Jules, né le 25 juillet 2023 à Saintes (17).
GONCALVES Eva, née le 15 octobre 2023 à Saintes (17).

Mariages



THELLIER Vincent et **PINEAU** Anaïs, célébré le 12 août 2023.
MERLIN Thomas et **RESTOIX** Laureenne, célébré le 30 septembre 2023.

Décès



Mme **NORMAND** Liliane, le 9 novembre 2023.

INFO MAIRIE

Pendant les fêtes, la Mairie sera fermée le samedi 23 décembre 2023
et
le samedi 30 décembre 2023



LES ARBRES REMARQUABLES DE CHARENTE-MARITIME



20 ans après un premier recensement, les associations Nature Environnement 17 (NE17) et Arbres Remarquables de France (A.R.B.R.E.S.) engagent, sur 2023 et 2024, une actualisation de l'inventaire des arbres les plus beaux ou les plus surprenants du département.

CONNAISSEZ-VOUS UN OU DES ARBRES REMARQUABLES ?

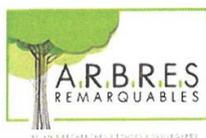
VOUS POUVEZ NOUS AIDER EN SIGNALANT VOS COUPS DE CŒUR

Grâce à notre formulaire en ligne qui permet une saisie rapide directement depuis votre smartphone (idéalement) ou votre ordinateur :

www.ne17.fr/actualisation-de-linventaire-des-arbres-remarquables-de-charente-maritime/



Contact : arbres@ne17.fr



Avec le soutien financier :

